Le magazine municipal
N° 51 - Mai 2022

BILLY infos

Ville de Billy-Montigny

Ville hôte pour les Jeux Olympiques 2024

20 TERRE DE JEUX 24

Repas des aînés

LES RETROUVAILLES À LA FÊTE !

P.9

Programme
Les festivités d'été arrivent !
p.12

Logements
De nouveaux logements bientôt en construction
p.7

Sport
Les footballeurs montent en régionale 2 !
p.11

Devancez vos allergies au pollen avec la CALL

Dans le cadre de sa compétence « protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie », la CALL participe activement à l'amélioration de la qualité de l'air, mais aussi à la construction d'un modèle de développement adapté aux enjeux climatiques futurs.

L'allergie au pollen est un enjeu majeur de santé publique puisque le phénomène touche un quart de la population française. On estime que la moitié pourrait être concernée d'ici 2050 avec les changements climatiques.

Pour alerter au plus tôt les habitants du territoire à l'arrivée des pollens, la CALL, en partenariat avec Lify Air et Atmo Hauts-de-France, a réparti 5 capteurs sur Lens, Liévin, Bénifontaine (Parc des Cytises), Méricourt et Souchez pour une expérimentation. Ainsi, les populations concernées sont alertées en amont et peuvent anticiper les risques en se préservant au mieux par la prise anticipée de leur traitement ou en appliquant les mesures adaptées (aérer les pièces tôt en journée, rouler vitres fermées, porter des lunettes, etc.). Il suffit pour cela de se rendre sur l'application Live Pollen pour connaître les données polliniques en temps réel et par essence (platane, bouleau, graminées, etc.).

Appel à volontariat

Pour étudier au mieux les retombées du dispositif et l'optimiser, la CALL appelle au volontariat. Ainsi, si vous êtes allergique au pollen et que vous souhaitez intégrer un groupe témoin pour faire part de votre expérience, ou suivre le projet, contactez : ***cfontaine@agglo-lens-lievin.fr*** pour vous inscrire au dispositif.

Fermetures estivales de nos services

Votre médiathèque restera ouverte tout l'été mais notez bien le changement de jours :
- Lundi : de 10h à 12h et de 14h à 17h
- Mardi : de 14h à 19h
- Mercredi : de 10h à 12h et de 14h à 18h
- Jeudi et vendredi : de 14h à 18h

Le cyberbase sera fermé du 11 juillet au 30 juillet.
Réouverture le 1er août

Le stade sera fermé du 9 juillet 21h30 au 31 juillet inclus.
Réouverture le 1er août à 8h.

Le PIJ sera fermé tout l'été.

Ils se sont dit oui !

Le samedi 9 avril, **Céline Dobrowski**, employée, et **Grégory Delahaye**, aide poseur, ont été unis par les liens du mariage par Nathalie Megueule, adjointe au Maire.

Le samedi 30 avril, Fadila Briki, adjointe au maire, recevait le consentement de **Fannie Sevin**, maîtresse de maison, et de **Jean-Marc Depret**, opérateur chauffeur hydrocureur.

Naissances

Cyriane Laude DeCorte, le 11-04 à Lens ;
Maël Asset Vigneron, le 22-04 à Lens ;
Lylie Berteloot, le 22-04 à Lens ;
Victoria Flanquart, le 27-04 à Lens ;
Lilly-Rose Duvauchelle, le 27-04 à Seclin ;
Yussuf Ait Oufkir, le 28-04 à Seclin ;
Lya Derache Caron, le 30-04 à Lens.

Décès

Chantal Bleuzet ép. Amiel, 68 ans ;
Alfred Hadyniak, 89 ans ;
Lionel Abraham, 59 ans ;
Suzanne Colcanap ép. Nemeth, 89 ans ;
Wladyslaw Ligocki, 66 ans ;
Daniel Desbleumortiers, 80 ans ;
Augustin Delcroix, 91 ans ;
David Kotowski, 48 ans.

Sommaire

- **P.4 : Commémorations, hommages aux victimes de la guerre.**
- **P.5 : Repas des aînés, les retrouvailles à la fête !**
- **P.6 : Le parc urbain, lieu de repos et de jeu pour les familles.**
- **P.7 : De nouveaux logements bientôt en construction.**
- **P.8 : Scolarité, la fin d'année se profile.**
- **P.9 : L'amicale Laïque est de sortie !**
- **P.10 : Les foulées billysiennes ont remporté un succés !**
- **P.11 : Football et handball.**
- **P.12 : Le calendrier festif pour les vacances d'été !**
- **P.13 : Notre ville à l'heure du numérique.**
- **P.14 et 15 : De la culture pour terminer la saison !**
- **P.16 et 17 : Vie commerçante, des aides financières et de nouveaux commerces.**
- **P.18 : Infos pratiques, appréhendez vos vacances sereinement !**
- **P.19 : Tribunes libres.**

Billy-Infos
Mensuel d'informations de la ville de Billy-Montigny
Mairie, rue Jean Jaurès
62420, Billy-Montigny
Tél : 03 21 13 81 13
Fax : 03 21 13 81 21
Mél : secretariat@billy-montigny.fr
Site web : www.billy-montigny.fr
Facebook : /ville.billy.montigny

Directeur de la publication et rédacteur en chef :
Bruno Troni
Rédaction et photos, conception graphique et impression :
Service communication

Édito

Cher(e)s Billysiennes et Billysiens,

Progressivement, la vie revient à la normale et rien de tel que le repas des aînés pour s'en apercevoir. Quel plaisir cela a été pour nous, élus, de vous revoir si nombreux à partager ces retrouvailles ! Du côté du monde associatif, les Foulées Billysiennes ont aussi fait leur grand retour alors que les footballeurs, après une saison très remarquable, montent en régionale 2.

Le mois de mai a également été marqué par les différentes commémorations. Il a aussi été chargé en rendez-vous culturels avec le Numérique tour, mais aussi les Enfantillages et le Kiff Culture.

Alors que la saison culturelle se clôturera à la fin du mois, le calendrier des festivités d'été débutera dès le 14 juillet avec un concert hommage à Queen, puis les Festi'Cités et les fêtes de l'Hors d'équerre. Les familles pourront également profiter de la période estivale au parc urbain, réaménagé, et sa nouvelle structure de jeux pour enfants.

En attendant les vacances, la municipalité reconduit le voyage de fin d'année des CM2 ainsi que la remise de prix aux élèves de maternelles.

Votre Maire,
Bruno Troni

N'oublions pas ceux qui sont morts pour la France et leur liberté !

Avril et mai sont des mois propices aux commémorations. Bruno Troni, maire, accompagné d'élus municipaux n'a pas manqué ces rendez-vous, afin de ne pas oublier ceux qui ont défendu leur liberté et leurs droits.

Dimanche 24 avril (souvenir des déportés) : Chaque année, le dernier dimanche d'avril est dédié à la célébration de la mémoire des victimes de la déportation dans les camps de concentration et du nazisme pendant la seconde guerre mondiale. La municipalité n'a pas manqué de commémorer cet évènement et la mémoire de Louis Lethien, déporté billysien.

Dimanche 8 mai (victoire 1945) : C'est au son de la musique jouée par l'harmonie municipale de Méricourt que la délégation municipale, les porte-drapeaux, les gardes d'honneur de Lorette et les représentants d'associations locales ont partagé un moment de recueillement devant les monuments commémoratifs « des soldats morts pour la France ». Cet évènement avait pour but d'honorer le 77e anniversaire de la Victoire de la France sur le nazisme.

Vendredi 27 mai (journée nationale de la résistance) : Le 27 mai 1943 est la date anniversaire de la création du CNR (Conseil National de la Résistance) autour de Jean Moulin, afin de coordonner les différents mouvements de résistance française pendant l'occupation.
Une fois n'est pas coutume, la municipalité a effectué un dépôt de gerbe au cimetière, pour rendre hommage aux résistants qui ont œuvré pour une France libre.

Dimanche 1er mai (fête des travailleurs) : C'est la journée internationale des travailleurs qui commémore, souvent au travers de défilés, les luttes pour la journée de 8 heures et d'autres conquêtes des droits des travailleurs et de leurs syndicats.
En 1886, 350 000 américains débrayent pour réclamer la journée de travail de 8 heures. Ce massacre de Haymarket Square à Chicago constituera l'origine majeure de cette journée de lutte et deviendra un élément majeur de l'histoire du 1er mai.
En 1891, à Fourmies, une fusillade éclate lors d'une manifestation qui se voulait festive afin de revendiquer la journée de huit heures. Le bilan sera très lourd, faisant neuf morts (dont 2 enfants) et trente-cinq blessés. Malgré la mise en cause des forces de l'ordre, neuf manifestants seront condamnés pour entrave à la liberté de travail, outrage, violence et outrage à agent. Ils seront punis de deux à quatre mois fermes.
Afin de célébrer la fête du travail, le cortège est parti de l'Hôtel de Ville pour emprunter les différentes artères de la commune et arriver au cimetière. Une cérémonie souvenir a eu lieu devant le monument des victimes du travail. A l'issue du défilé, les participants étaient invités par la municipalité au kiosque Maximilien de Robespierre, pour l'allocution du premier magistrat de la ville.
Ensuite, s'est déroulée la remise officielle des diplômes du travail dont voici la liste : ***Isabelle Cornu, David Delbecq, Jean-François Gasiorek, Aurélie Massin, Karen De Bruyne, Sandrine Toris (20 ans) ; Jean-Michel Briquet, Elisabeth Lourme, Serge Rousseau (30 ans) ; Hervé Skrzypczak (35 ans) et Alain Roger (40 ans***).

Repas des aînés
Les retrouvailles à la fête !

Mercredi 4 mai, la salle Paul Eluard du stade Paul Guerre retrouvait ses allures de fête à l'occasion du repas des aînés. Près de 400 convives se sont ainsi retrouvés.

C'est un rendez-vous incontournable pour les seniors qui a lieu deux fois dans l'année. Il suffisait de voir l'affluence à l'entrée dès la fin de matinée et les tables remplies pour en attester. C'est aussi un plaisir pour la municipalité d'offrir à ses administrés un après midi gourmand et dansant qui était cette fois-ci animé par l'orchestre Christian Chevalier et servi par le Pré du bœuf.

Les élus vous donnent rendez-vous en décembre pour le repas de la Saint Eloi et de la Sainte Barbe !

" Est-il utile de vous dire tout le plaisir que nous avons, Monsieur le Maire, l'équipe majoritaire du Conseil Municipal et moi-même, de vous accueillir de nouveau pour fêter ensemble les travailleurs que vous étiez.

Merci pour votre présence, merci de nous accorder ce moment de partage. Sans vous, nous ne serions pas parmi vous, pour vous accueillir comme il se doit aujourd'hui. "

Marceline BREBION,
adjointe au maire
déléguée aux personnes âgées

Les élus ont mis à l'honneur les doyens présents lors de cette journée : Mme Simone Rivière, 90 ans et M Faienza Nicolas, 97 ans. A savoir que la doyenne de Billy-Montigny, Berthe Laude, est dans sa 102e année !

Parc urbain

UN LIEU DE REPOS ET DE JEU POUR LES FAMILLES

Cher au cœur des billysiens depuis plusieurs générations, le parc urbain est l'un des endroits les plus pittoresques de notre commune. Autrefois jardin privé appartenant aux houillères, la municipalité en a hérité et l'a ouvert au public. Depuis, il a bénéficié de divers aménagements. Il est entretenu régulièrement par les agents municipaux. Mais depuis quelques temps une véritable métamorphose s'y est opérée !

C'est une curiosité située en retrait dans le parc : une cave sous un grand arbre. Elle était autrefois utilisée pour y stocker des légumes au sec, à l'abri de la lumière. Aujourd'hui, les espaces verts l'utilisent pour y entreposer des bulbes. Juste à côté, le zoo sera par la suite transformé en verger collectif, faisant ainsi la part belle à l'agronomie.

Des infrastructures dédiées aux jeux

Bien consciente de l'engouement des familles billysiennes pour le loisir de leurs enfants, la municipalité a investi dans des structures de jeux. Après le parc Léo Lagrange, c'est le parc urbain qui bénéficie d'une nouvelle gamme de jeux modernes. Une autre similaire a également été installée au centre de loisirs.

La part belle au sport et à la santé

Exit l'ancienne aire de jeux dans le sable, un parcours santé y sera installé en plus des agrès sportifs déjà présents dans l'enceinte du parc. De plus, une table de tennis de table ainsi qu'une piste pour jouer aux boules sont accessibles.

L'art et la détente

Véritable sanctuaire de verdure en pleine agglomération, le parc urbain est idéal pour se promener et se reposer. A cet effet, un coin lecture a été installé à proximité de la fontaine avec une multitude de bancs. L'art aura aussi sa place avec l'amphithéâtre naturel devant lequel un podium sera installé lors de spectacles en plein air.

DE NOUVEAUX PARCS LOCATIFS BIENTÔT EN CONSTRUCTION

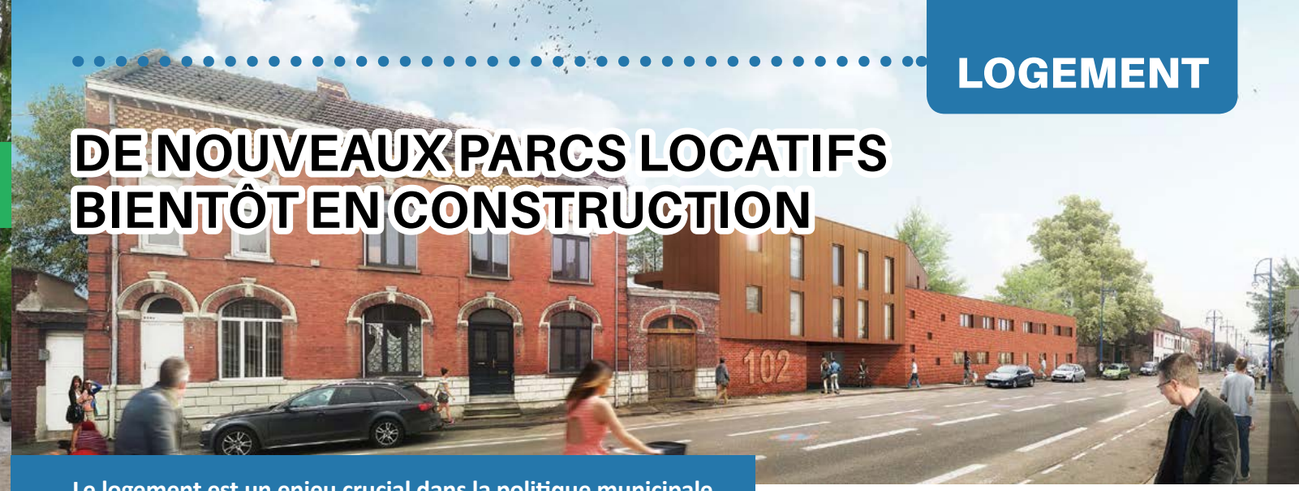

Le logement est un enjeu crucial dans la politique municipale. Dans une commune relativement étriquée comme la nôtre, le défi est d'autant plus grand car la densité de population y est forte (plus de 3000 habitants au m²). C'est pourquoi, chaque parcelle de terrain est une réserve foncière potentiellement exploitable qu'il ne faut pas négliger. A cela s'ajoute plusieurs critères comme la diversification des logements mais aussi, la mixité sociale et intergénérationelle, ce à quoi la municipalité de Billy-Montigny accorde une grande importance. Plusieurs projets mis à l'étude vont ainsi prendre forme.

Le bâti s'étoffe route de Méricourt

Annoncé dans le programme pour ce mandat 2020-2026, le lotissement situé route de Méricourt sortira de terre avec pas moins de **70 maisons locatives** comprenant des **T2, T3 et T4**.

A quelques centaines de mètres, **19 parcelles** libres de construction seront disponibles.

Un potentiel foncier en centre-ville exploité

Onze logements locatifs seront construits au 102 avenue de la République, en lieu et place de l'ancien commissariat. Idéalement situés à proximité du centre ville et face au futur centre aquatique, cette résidence comportera des **T2, T3 et T4**, ainsi qu'un parking privatisé.

Des habitations adaptées aux séniors

Le béguinage a la particularité de combiner indépendance et collectivité à la fois. C'est un groupement de logements individuels à destination des personnes âgées qui favorise les liens sociaux.

La municipalité a pour projet de construire **un béguinage comprenant 20 logements T3** à côté de l'Ephad en construction.

Parole d'élu !

Michel MONNIER, adjoint au maire
délégué au logement, aux fêtes et aux cérémonies

" La question du logement est centrale à Billy-Montigny comme ailleurs. La demande est bien plus forte que l'offre, d'autant que les bailleurs sociaux, faute de trésorerie, renoncent à construire du neuf. La tendance est même à la revente d'une partie de leur patrimoine foncier. Chose que nous déplorons.

Afin de répondre à la demande des Billysiens, nous nous sommes tournés vers des constructeurs et nous avons eu un échange avec Flandres Opale Habitat pour plusieurs projets.

Nous veillons également à la tranquillité des habitants avec notamment un dispositif qui a été mis en place conjointement avec la police nationale et les ASVP afin de lutter contre les trafics, les nuissances et les dépôts sauvages. "

Voyage de fin d'année pour les élèves de CM2

Chaque année, la municipalité organise un voyage de fin d'année scolaire pour les élèves de CM2. Pour suivre la tradition, elle reconduit cette initiative en juin !

Ce voyage aura lieu le mercredi 22 juin sur la journée et comprendra les visites le matin de Maréis à Etaples, Centre de découverte de la pêche en mer, et l'aprés-midi de Nausicaa, le Centre National de la Mer.

Ces deux visites très complémentaires, associeront une partie culturelle à Maréis avec une découverte des espèces locales et des techniques de pêche en mer et une partie de détente avec la découverte de la faune et de la flore des fonds marins à travers les mers et les océans du Monde.

Encadré comme l'année dernière par les élus Billysiens, ce voyage cloturera le cycle scolaire de l'école primaire avant la rentrée des élèves au collège dans le cycle secondaire.

Les parents des élèves concernés recevront un courrier leur précisant les horaires et modalités de ce voyage.

Remise de prix aux élèves de maternelles

Suzanne Lanoy *27 JUIN* 9h
Sévigné *27 JUIN* 10h30
Louise Michel *28 JUIN* 9h

Une amitié qui perdure au-delà des frontières

C'est en mai et en septembre 2019 que lors d'un échange scolaire franco-allemand, les collégiens de la classe bilangue (allemand /anglais) du collège David Marcelle et ceux du Marie-Curie Gymnasium de Bönen (la ville allemande jumelée depuis plus de 50 ans avec Billy-Montigny), se sont rencontrés, encadrés par les professeurs d' allemand Mme Rouget, et de français, Mme Anja Vahle de ces deux établissements.

Chloé Leprévier et Jenny Bauschulte ont ainsi écrit les premières pages de leur amitié en poursuivant leur correspondance et en liant également leurs familles. Evènement marquant de l'été 2019 : l'anniversaire de Jenny qui a été la première rencontre des deux familles, française et allemande. Un lien très fort s'est ainsi créé naturellement entre les deux jeunes filles.

Cette année scolaire, Jenny a suivi le programme Sauzay et a ainsi eu le privilège de venir de nouveau en France, cette fois-ci pour trois mois. C'est avec grand plaisir qu'elle a de nouveau été accueillie par la famille de Chloé (même si Chloé est lycéenne) et au collège de Billy-Montigny, intégrée dans une classe de 3ème.

Les demoiselles savent qu'elles se retrouveront très prochainement puisque les deux familles ont prévu de se retrouver pour une journée mémorable à Disneyland Paris.
« La véritable amitié ne gèle pas en hiver ».
Proverbe allemand

Amicale Laïque

Des enfants heureux !

Le mercredi 11 mai, les bénévoles de l'Amicale Laïque ont emmené les 22 enfants du mercredi-jeunes au Parc ASTERIX.

Sous un beau soleil et un ciel bleu, ils ont profité au maximum des divers jeux et ont pu, naturellement, en découvrir de nouveaux.
Avec la chaleur, les attractions d'eau ont été sollicitées. En plus, comme il n'y avait pas trop de monde, il n'y avait aucune file d'attente.
Les enfants ont donc pu monter dans ces attractions autant de fois qu'ils en avaient envie.
Encore une journée dont ils se souviendront un bon moment.

L'Amicale Laïque propose régulièrement des activités manuelles, mais aussi :
* du théâtre patoisant
* la fête du Printemps
* le Loto des Tiots

Les inscriptions pour les mercredis jeunes de l'Amicale Laïque auront lieu en septembre au centre Pablo Picasso, pour les enfants du CP au CM2.

La carte d'adhésion est de 3 euros et le tarif pour chaque mercredi est à 1 euro.
Renseignements auprès de Me Hainaut au 09 54 37 78 73 ou à almj@laposte.net

Accueil de loisirs d'été

Inscriptions jusqu'au 14 juin sur le site pour les vacances d'été

My PÉRI'SCHOOL
GESTION DE LA PETITE ENFANCE & ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

avec le code commune
CZVRVNT

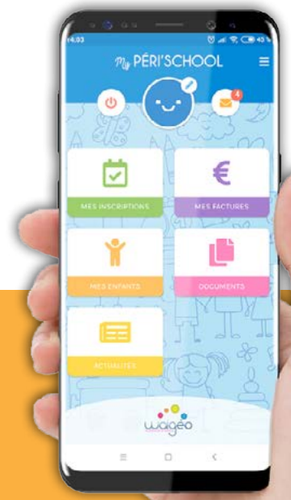

Permanence à la Maison de l'Enfant :
Contact : Catherine Hantute au 06 72 57 75 76
*Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire

Ville de Billy-Montigny
ALLOCATIONS FAMILIALES

Athlétisme

20 ans après, les Foulées Billysiennes ont fait leur retour

Remises au goût du jour en 2020 mais annulées deux années de suite en raison de la crise sanitaire, les Foulées Billysiennes ont fait leur retour le 1er mai 2022 pour le plus grand plaisir des amateurs de course à pied. Organisées conjointement par les CBM Athlétisme et la Municipalité, cette compétition a connu vif succès.

Cinq courses étaient au programme (1, 2, 3, 5 et 10 km). Les enfants ont commencé cet après-midi ensoleillée avant de laisser la place aux plus expérimentés, sur un parcours entièrement macadamisé, propice aux performances.

Pour la plupart des participants, cette course était avant tout un moyen de se faire plaisir, de courir en famille, à en juger par les encouragements du public et des élus présents. L'association « Azur », qui vient en aide aux enfants et adultes autistes, a pris part à la course sous l'œil vigilant du coach, Kévin.

Sur la course des 5 km, une cinquantaine de concurrents ont pris le départ, dont deux conseillers municipaux, Marc Eeckman et Alexandre Millien. Sans vouloir humilier les autres coureurs, nos deux billysiens se sont contentés de places honorables. Bravo à eux pour leur participation. Le vainqueur de l'épreuve est Anthony Mathieu des CBM Athlétisme qui devance de plus d'une minute son partenaire de club, Arthur Bauduin. La troisième place du podium revient à Maximilien Marie de l'étoile d'Oignies.

Et pour finir, la course phare tant attendue a été remportée en solitaire par le vermellois Vincent Thellier. Au coude à coude avec le noeuxois Philippe Le Ferrand, Vincent a rapidement pris les devants pour ne plus jamais être inquiété. Il a ainsi remporté la course en 31'51'' devant son camarade de club Benjamin Ryckelynck en 32'24''. Quand à Philipe Le Ferrand, il termine à la troisième place complètement « carbo ».

Chez les féminines, c'est Cloé Hotte du RC Arras qui prend la première place devant Lucie Faidherbe et Julie Jackowski, toutes deux des CBM Athlétisme.

A noter que le club a offert un brin de muguet à chaque participante.

A l'issue des courses, la remise des récompenses a eu lieu en présence de Fadila Briki, adjointe aux sports, accompagnée de Joël Rolland et Philippe Pecqueur, adjoints, Marc Eeckman et William Grébault, conseillers municipaux.

Football / handball

Les footballeurs champions ! Les handballeurs, 4e !

Le rideau est tombé sur la saison 2021/2022 des championnats « Régional 3 » et « Nationale 2 » des footballeurs et des handballeurs des Carabiniers de Billy-Montigny. Une saison plutôt réussie pour nos deux formations rouges et blanches.

Lors du dernier match à Billy face à Isbergues (22 mai 2022). Victoire 9 à 0.

Chez les footballeurs :

Arrivé en début d'exercice, le nouvel entraîneur billysien, Raphaël Coulon, avait l'ambition de faire monter les seniors « A ». Son pari est réussi : nos billysiens terminent largement en tête du classement de « R. 3 » et accèderont en « R. 2 » la saison prochaine. Ils sont donc champions de leur division.

En tête dès la première journée de championnat, les billysiens n'ont jamais été trop inquiété par la suite de la compétition. Les protégés du président Vincent Savary l'ont survolée. Ils remportent 16 matchs pour 2 nuls et 4 défaites, avec un total de 69 buts marqués pour seulement 24 encaissés.

En coupe de France, les billysiens ont été éliminés au 6e tour par Feignies-Aulnoye 2-0, formation qui évolue en Nationale 3, et non sans avoir démérité.

Quant à l'équipe réserve, elle accède également à la division supérieure. Elle jouera en D2 la saison prochaine.

Après une saison et un objectif remplis, les footballeurs goûteront à quelques vacances bien méritées, avant de rechausser les crampons pour de nouvelles aventures.

Chez les handballeurs :

Pas de titre de champion, mais une très belle quatrième place dans ce championnat très difficile, dominé par Vernon. Avec un effectif pratiquement inchangé par rapport à la saison précédente, nos billysiens se sont remarquablement bien défendus. Avec un peu plus réussite et de férocité lors de certaines rencontres, ils auraient pu titiller les deux premiers du classement.

En 22 rencontres de N.2, Billy-Montigny a gagné 11 matchs pour 3 nuls et 8 défaites. Ils ont la sixième meilleure attaque et la quatrième défense de la poule, ce qui prouve le potentiel de l'équipe. Un bon mix entre joueurs expérimentés et jeunes espoirs du club.

L'équipe «B» jouant en prénationale se maintien dans cette catégorie.

Quelques jours de vacances feront du bien aux organismes, avant de retrouver le parquet du complexe Otello Troni, avec un nouveau coach, puisque le duo Fred Pommelet et Romain Habasque ont décidé d'arrêter.

Notez dans vos agendas !

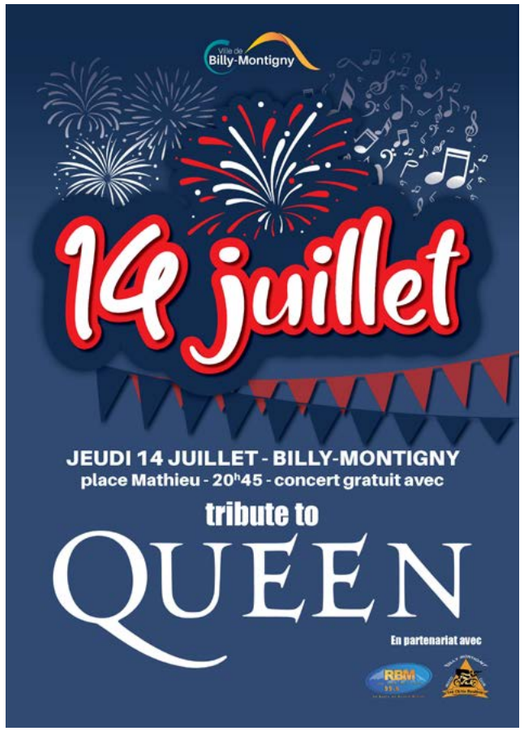

Les fêtes de quartier* et foires aux puces

SAMEDI 4 JUIN, rue Saint Eloi, organisé par l'APE de l'école Louise Michel. Téléphone : 06 34 22 34 07.
SAMEDI 11 JUIN, res M.Hidous, organisé par l'APE de l'école. Inscriptions devant l'école Voltaire
****2 JUILLET*** : Cité Langevin, organisé par les majorettes Newdances. Téléphone 06 88 11 64 95.
****6 AOÛT*** : Place Alexandre, organisé par le foyer artistique billysien. Inscriptions sur place.
****20 AOÛT*** : Cité Castors, organisé par l'ASB cyclos. Téléphone 06 71 74 56 50.
SAMEDI 27 AOÛT, place Mathieu, organisé par supp Athlé. Téléphone : 06 63 11 04 24.
****3 SEPTEMBRE*** : Cité 10, organisé par l'UCS boules.

Le numérique tour dans notre commune

Soucieuse de l'importance que prend le numérique dans la vie de tous les jours, la Municipalité, en collaboration avec la MAIF, a décidé de se présenter comme ville-étape du Numérique Tour.

Durant trois jours, à la salle d'œuvres sociales, les élèves de primaire, les collégiens et le public ont pu profiter de structures et dispositifs innovants, leur offrant un autre regard sur le numérique, mais aussi sur les dangers liés à son utilisation.

Quand les plus grands s'essayaient à la réalité virtuelle en tant que hacker, et tentaient de dérober des données personnelles, les plus jeunes s'initiaient au codage et à la programmation. Un détour pour tous dans la « Selfie Box » où était mis en avant l'utilisation parfois douteuse des photos que l'on met en ligne.

Les seniors étaient conviés à une conférence autour des risques numériques, où chacun a pu se rendre compte de l'importance des mots de passe, des bonnes manières d'agir en cas de tentative de hameçonnage…

Ce village fut également l'occasion pour la Municipalité de mettre en avant les outils et dispositifs numériques dont elle dispose. Au travers des activités proposées par les agents présents, les administrés ont pu découvrir ou redécouvrir ces outils, échanger sur les structures d'accueil et ainsi prendre conscience de la volonté de la municipalité de se tenir dans l'ère du numérique.

Il était également important, comme l'a rappelé Monsieur le maire lors de son discours, d'évoquer le côté sombre de ces nouveaux outils de la vie courante. Un court reportage révélait l'impact sur l'environnement, le travail de jeunes enfants afin d'extraire les métaux rares et les conséquences sur leur santé.

Planning

Semaine du 7 au 10 juin			
M	7	17h - 19h	Réservé APTIC
M	8	16h - 18h	Accès libre
J	9	16h - 18h	Quiz informatique
V	10	16h - 18h	Gérer la sauvegarde de ses données

Semaine du 14 au 17 juin			
M	14	17h - 19h	Quiz informatique
M	15	16h - 18h	Accès libre
J	16	16h - 18h	Initiation à la retouche photo 1/3
V	17	16h - 18h	Entraide party

Semaine du 21 au 24 juin			
M	21	17h - 19h	Accès libre
M	22	16h - 18h	Réservé APTIC
J	23	16h - 18h	Initiation à la retouche photo 2/3
V	24	16h - 18h	Quiz informatique

Semaine du 28 juin au 1er juillet			
M	28	17h - 19h	Gérer la sauvegarde de ses données
M	29	16h - 18h	Accès libre
J	30	16h - 18h	Initiation à la retouche photo 3/3
V	1	16h - 18h	Jeux géographiques

Difficulté

Tout public	Intermédiaire
Débutant	Confirmé

L'espace culturel Léon Delfosse clôture sa saison...

La société symphonique billysienne vous invite à son concert de printemps le samedi 4 juin 2022, à l'espace culturel Léon Delfosse à 20h30. Entrée libre !

L'école municipale de musique organise la remise de diplômes de ses élèves le vendredi 17 juin, 19h30, à l'espace culturel Léon Delfosse. Entrée libre.

L'école municipale de danse le Khoréa organise son gala de fin d'année, sur le thème des musiques années 50 aux 80, les 25 et 26 juin à 15h. Réservations sur place.

...et démarre la nouvelle dès septembre !

La municipalité de Billy-Montigny vous propose un documentaire consacré au grand âge de la filature avec « Les Filles du Textile ». C'est un documentaire consacré aux ouvrières des filatures du Nord et des ateliers de confection du Pas-de-Calais, des années 60 aux années 2000.

Les femmes interrogées, pour la plupart filles de mineurs, reviennent sur ce qui les a poussées à s'embaucher à l'usine, se souviennent de la fatigue des cadences et des horaires, mais évoquent aussi le soulagement d'échapper à la domination domestique du coron.

A partir d'archives et de témoignages, le travail ouvrier y est raconté dans sa double vérité, entre exploitation de la force de travail et émancipation collective, à travers la complicité et la solidarité, la combativité des luttes et des grèves, et la construction de soi au contact des autres.

A partir de 12 ans.

VENDREDI 16 SEPTEMBRE, gratuit, 19h30 à l'espace culturel Léon Delfosse. Réservation recommandée en mairie ou sur place le jour même.

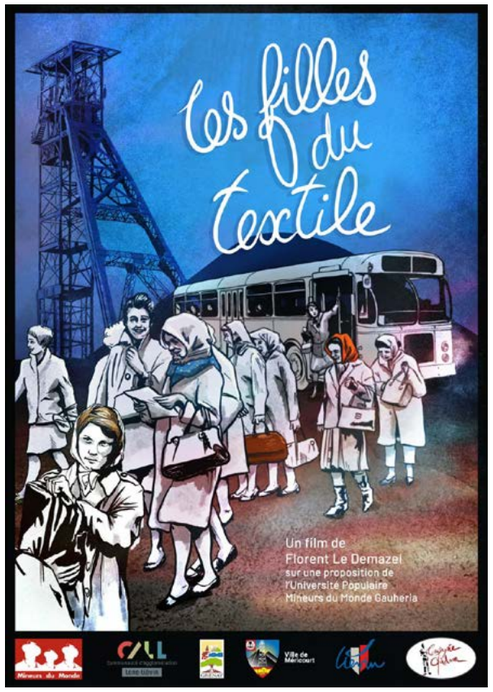

DE LA CULTURE TOUT L'ÉTÉ !

L'exposition « Territoire en mouvement » en collaboration avec «Le Pays d'Art et d'Histoire de Lens», consacrée aux grands projets contemporains de l'agglomération en matière d'architecture, d'urbanisme et de paysage, est présentée sur différents lieux du territoire jusque juin 2023. Vous pourrez la découvrir à la médiathèque du 6 juillet au 1er septembre.

Des ateliers sont proposés sur réservation
en médiathèque Nelson Madiba Mandela ou au 03 21 49 08 59

Atelier « Tous architectes »

MERCREDI 20 JUILLET et ***MERCREDI 24 AOÛT***
de 9h30 à 10h30 et de 11h à 12h.

Après une projection interactive des réalisations contemporaines du territoire, relevez le défi du volume et de la pesanteur, recréez l'Anneau de la Mémoire, le Louvre-Lens, le château d'eau de Bully-les-Mines en kaplas.

A partir de 4 ans, limité à 10 enfants. Présence des parents ou d'un adulte responsable de l'enfant obligatoire.

Atelier maquette du Louvre-Lens

MERCREDI 20 JUILLET et ***MERCREDI 24 AOÛT***
de 14h30 à 16h

Participez en famille à cet atelier pour découvrir l'histoire du site du Louvre-Lens, décrypter les caractéristiques du musée-parc avant de créer votre maquette du lieu !

A partir de 8 ans, limité à 10 enfants. Présence des parents ou d'un adulte responsable de l'enfant obligatoire.

Enquête à Billy-Montigny

JEUDI 11 et ***25 AOÛT 2022***
à partir de 14h30

Répartis en plusieurs équipes, chacune sous la responsabilité d'un adulte, et avec un guide comme maître du jeu, enfants et adolescents sillonnent la ville à la recherche d'indices pour trouver le mot mystère et découvrir son patrimoine.

A partir de 6 ans. Prévoir des chaussures et une tenue adaptées. Durée 1h30 à 2h.

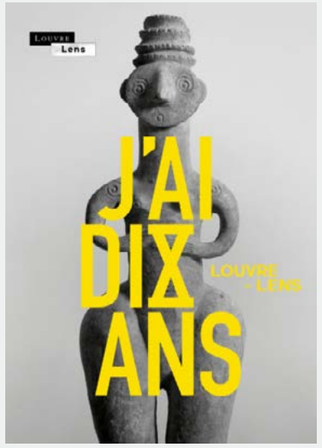

Le Louvre-Lens fête ses 10 ans !

Le 30 juin 2012, le Bassin-minier du Nord-Pas-de-Calais était inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO et la même année, le 4 décembre 2012, le Louvre-Lens ouvrait ses portes pour la première fois. A l'occasion de ses 10 ans, le musée de notre agglomération organise plusieurs évenements.

Concert(s) Alain Souchon, Ours et Pierre Souchon
LES 4 ET 5 JUIN
Concerts gratuits, sans réservation, dans la limite des places disponibles.

Le reste du programme sur
www.jai10ans.com/programme/

Des appuis financiers pour l'ouverture de commerces

Aide à l'installation des commerces et aide à la rénovation des façades par la ville

La ville de Billy-Montigny se veut attentive à la question du commerce de proximité qui conditionne l'attractivité du territoire. L'activité commerciale représente un enjeu fort en matière de création de richesse, d'emploi, de lien social mais aussi de qualité de vie pour les habitants.

Il constitue une composante essentielle de services que peut proposer un quartier à ses résidents. Il contribue à redonner vie à des zones isolées, et améliore la vie quotidienne de tous, en particulier des personnes âgées.

C'est pourquoi, les élus ont souhaité renforcer leur action depuis plus d'un an en accompagnant financièrement les commerçants dans leurs futurs projets.

Pour les commerces qui s'implantent sur notre territoire, une aide forfaitaire, destinée à couvrir une partie des frais d'installation, sera attribuée à hauteur de 3 000€ maximum.

Pour les façades commerciales, l'aide bénéficiera aux propriétaires ou aux locataires qui rénovent leurs façades. Elle sera accordée pour tous travaux visibles depuis la voie publique et uniquement pour la partie basse du commerce.

Les dossiers seront examinés par le conseil municipal et une suite sera donnée aux commerçants.
Renseignements : Hôtel de Ville rue Jean Jaurès – 03 21 13 81 13
secretariat-general.bm@orange.fr
Site internet : www.billy-montigny.fr

Objectif Commerces

L'Agglo Lens-Liévin vous aide à vous installer !

La Communauté d'agglomération de Lens-Liévin met en place un dispositif d'aide pour soutenir le commerce de proximité. Le programme Objectif Commerces accompagne les commerçants et artisans souhaitant s'installer sur le territoire. L'enjeu est de contribuer à la redynamisation des centres-villes en soutenant la création, la reprise et le développement d'activités de proximité

Montant de l'aide

LOCATION
30 % du loyer
hors frais annexes pendant un an dans la limite d'un plafond annuel de 10 000 euros H.T. et hors charges

Vous êtes commerçant ou artisan*

Vous souhaitez louer ou reprendre un local vacant

Vous souhaitez vous installer sur l'une des 36 communes de l'agglo**

Dossier à déposer avant le lancement du projet. Vous recevez une notification de dossier complet ainsi que la marche à suivre. Si votre dossier est validé, vous avez un an pour réaliser votre projet à compter de la signature de la convention.

www.agglo-lenslievin.fr/objectif-commerces/

*Activités non éligibles - Professions réglementées ou assimilées, activités financières et immobilières, franchises non indépendantes, commerces non sédentaires, restauration rapide, déménagements intracommunautaires.
** Périmètre - Vous vous installez dans le périmètre « action cœur de ville » de Lens ou Liévin, dans le centre ville/village des autres communes de l'agglo ou dans un quartier politique de la ville.

Restauration

Un air de méditerranée en centre-ville

« On dirait le sud » chantait Nino Ferrer. Le nouveau restaurant «Le Méditeranée», lui, en a apporté ses saveurs en plein cœur de Billy-Montigny, au 6 rue Jean Jaurès, face à la mairie. A point nommé avec l'arrivée de l'été !

A la carte, des plats français méditerranéens mais aussi plus orientaux comme le couscous et la tajine, cuisinés avec des produits frais. Vous pourrez même goûter des plats contemporains revisités comme le burger à l'effiloché d'agneau.

Si vous pouvez commander vos plats à emporter, sa terrasse ouverte vous permet aussi de manger en extérieur selon la météo ou simplement prendre un café. L'idéal les dimanches matins de marché.

Horaires d'ouverture
Du lundi au jeudi et dimanche de 11h à 23h,
le vendredi et samedi de 11h à 23h.

Contact
Téléphone 09 88 55 08 09
Facebook @lemediterraneebilly

Conduite

La location de véhicule à double commande

C'est une nouveauté à Billy-Montigny, la possibilité de louer un véhicule à double commande pour la conduite accompagnée au 21 avenue de la République.

L'agence Sousou permis vous facilite l'apprentissage de la conduite en vous proposant une location à l'heure (à partir de 15€) ou au forfait. Ils vous fournissent des véhicules conformes, type auto-école, assurés et équipés pour la réussite de votre examen en candidat libre ou pour une remise à niveau.
Il est également possible de prendre des leçons du code de la route.

Horaires d'ouverture
Du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h et de 14h à 18h
Le samedi sur Rendez-vous.

Contact
Téléphone 06 59 22 96 39
Facebook Sousoupermis/

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la police ou à la gendarmerie de le surveiller. Des patrouilles sont alors organisées pour passer vers votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (effractions : Usage de la force pour pénétrer dans un endroit fermé, tentatives d'effractions, cambriolages). Pour bénéficier de ce service, vous devez vous rendre au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie de votre domicile au moins 2 jours avant votre départ.

Voici quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances :

Que devez-vous faire ?

Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Quelques incontournables avant de partir :

- Ne pas indiquer vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux.

- Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir, pendant ces vacances, relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres, colis et autres publicités. Vous pouvez également faire renvoyer automatiquement votre courrier par les services postaux sur votre lieu de villégiature. Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone fixe vers votre numéro de portable.

- N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous, prenez conseils auprès de professionnels pour ces fermetures. Il est important de « faire vivre » votre logement. Un voisin ou un ami peut utilement venir ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. A défaut, une prise de type « minuteur » peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement.

- Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoriez et photographiez-les. Le cas échéant, faites les évaluer par un expert et renseignez vous auprès de votre société d'assurance, notamment au sujet des conditions de leur protection.

Renouvellement des titres

Pour faire face aux délais importants concernant le renouvellement des pièces d'identité (carte d'identité, passeport), la préfecture du Pas-de-Calais vous donne de précieux conseils afin de faciliter les démarches et ainsi gagner du temps.

Tout d'abord, effectuez votre pré-demande en ligne sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS).

Ensuite, si le rendez-vous qui vous est proposé par votre mairie est trop tardif, il est possible d'en trouver un plus tôt en effectuant la demande dans la mairie de votre choix.

Cependant, vous devrez retirer votre document dans la mairie où la demande a été réalisée.

Partez à la mer pour pas cher !

Cet été, rapprochez-vous de la mer à petits prix grâce à TER !
Quatre lignes estivales et saisonnières sont ouvertes vers Dunkerque et vers Calais les week-ends du 3 juillet au 22 août.

Ces trains sont accessibles au tarif éTER à 1€ le trajet dans la limite des stocks disponibles, ainsi qu'à la tarification régionale.

Rendez-vous sur :
https://m.ter.sncf.com/hauts-de-france/bons-plans/entre-TER-et-mer

Pour la liste d'Union Républicaine

Dix milliards d'euros. C'est le montant minimal d'économies qu'Emmanuel Macron veut imposer aux collectivités lors du prochain quinquennat !

Ainsi, après le dispendieux « *quoi qu'il en coûte* », l'heure est venue de faire les comptes. La solution pour combler le déficit public semble d'ores et déjà toute trouvée : ponctionner les caisses des communes, départements, régions et intercommunalités, et imposer une nouvelle cure d'austérité dont pâtiront les services publics et, par là même, nos populations.

Agir de la sorte, pour un président qui annonçait vouloir « *réinventer le territoire français* » et « *recoudre les fractures* » de notre société, témoigne d'une grave méconnaissance des réalités du terrain. Car, s'il n'y a pas « *d'argent magique* », il n'y a pas non plus de solution miracles qui nous permettraient de développer notre territoire et d'apporter des réponses concrètes aux besoins urgents de nos populations avec des budgets toujours plus contraints.

C'est au prix de gros efforts que notre commune est parvenue à mettre en place des actions de proximité au service des habitants des quartiers défavorisés, au service du développement social, culturel, sportif… et pour un développement durable.

Pour être porteurs, les projets doivent être menés sur la durée, être innovants et nous permettre de tracer un horizon qui puisse redonner confiance à une population en souffrance. En votant le budget de 2022, notre groupe a affiché sa volonté de poursuivre les politiques menées tout comme il entend rester vigilant et combatif à l'égard de toute mesure gouvernementale qui viendrait entraver notre action.

Les élections législatives approchent. Nous avons la possibilité d'obtenir une majorité de gauche à l'assemblée pour un avenir meilleur, au plus près de la population.

. **Pour le groupe majoritaire**

Pour la liste Rassemblement National

Tribune non-parvenue

Pour la liste La Renaissance Billysienne

Tribune non-parvenue

L'article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit un droit d'expression pour les élus n'appartenant pas à la majorité municipale dans les communes de plus de 3.500 habitants.

Les expressions des groupes étant libres, elles n'engagent que leurs auteurs. Toutefois, le caractère injurieux ou diffamatoire de certains propos exposerait ces derniers à des poursuites.

Ville de Billy-Montigny

14 juillet

JEUDI 14 JUILLET - BILLY-MONTIGNY

place Mathieu - 20h45 - concert gratuit avec

tribute to

QUEEN

En partenariat avec

RBM 99.6

Billy Montigny Moto Club - Les Ch'tis Rouleux